

POSTION DE CPNT SUR LE QUESTIONNAIRE UNAF

1 Produits phytosanitaires

Maintien de l'interdiction des REGENT et GAUCHO et de leur molécule ainsi que de tous dérivés.

Toute mise sur le marché (AMM) devra satisfaire aux protocoles d'études conformes aux directives européennes et satisfaire aux tests Abeille.

2 OGM

CPNT rappelle son opposition aux OGM en plein champ (acté dans son programme de la présidentielle)

- se prononce pour un moratoire de 5 ans sans OGM

- précise que tout OGM est incompatible avec l'apiculture d'une part et avec l'agriculture bio d'autre part (plusieurs km de séparation sont nécessaires pour éviter des contaminations.

- demande la remise en place des déclarations de rucher obligatoires (l'apiculteur présent sur le terrain devant être pris en compte et prioritaire comme premier installé)

- optera pour une agriculture respectueuse de la biodiversité.

En conclusion CPNT rappelle qu'il y a 50 ans, l'agrochimie avait promis aux peuples aux travers des agriculteurs un monde meilleur.

Il y a déjà 20 ans que la chasse a pris conscience de cette hérésie et en subit toutes les conséquences (quasi disparition de tous les petits gibiers de plaine à l'état naturel).

Aujourd'hui l'apiculture rejoint dans la même indifférence l'hypocrisie de la part de nos dirigeants voire de "certains écologistes" le rang des sinistrés.

Des scientifiques spécialisés sur les OGM préconisent les mêmes résultats, demain, pour les cultures en plein champ (dégâts constatés déjà en Amérique, au Canada et au Mexique).

Ces derniers dégâts s'ajoutant (OGM) aux précédents (pesticides) il est impossible d'accepter cette voie et de parler d'agriculture durable.

Consulter les sites de CPNT